

Ville-d'Avray

INFO

ÉDITO | PORTFOLIO | GRAND PARIS SEINE OUEST | VIE LOCALE | DOSSIER | TRIBUNES | VIE ASSOCIATIVE | VIE CULTURELLE | AGENDA | PRATIQUE

L'Europe partenaire des pays du « Printemps arabe »



Premières élections libres en Tunisie, libération de la Libye de la tyrannie kadhafiste, les révolutions menées par les deux peuples viennent de consacrer la victoire des idées démocratiques et un formidable espoir de renouveau qui rayonne au-delà de ces deux pays.

Même si ces victoires restent fragiles, même si le soutien de la communauté internationale et, au premier rang, celui de l'Union européenne et singulièrement de la France, demeurera indispensable pour un temps plus ou moins long, même si cette liberté politique chèrement acquise ne fait pas oublier les douloureux défis économiques et sociaux qui se posent, ce vent de liberté fait naître bien des espoirs pour d'autres peuples encore en lutte, en Syrie et au Yémen notamment...

Notre Union européenne, elle-même en proie à la plus grave crise financière de ces soixante dernières années, est à la croisée des chemins. Ses membres peuvent décider collectivement de consolider l'idéal de la construction européenne et démontrer toutes les vertus de la solidarité et du renforcement de l'intégration économique. Les États peuvent aussi se laisser tenter par les solutions de facilité, l'illusion des bienfaits momentanés du repli sur soi et du protectionnisme économique, la résurgence des visées nationalistes, avec les conséquences que notre Histoire peut nous laisser deviner. Elle peut décider de crier : « Nous sommes tous des grecs ! » ou de tout oublier, jusqu'à l'essence du message des pères fondateurs de l'Europe sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale. Elle doit décider de continuer d'incarner les valeurs démocratiques aux yeux du monde entier !

La consolidation de la démocratie, de projets de développement partagés entre peuples et États, la promotion des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité, sont des combats jamais gagnés définitivement.

Voilà pourquoi j'ai été fier de représenter notre pays à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de porter, sur ces questions de fond, un message de civilisation, le message universel des droits de l'homme, à l'appui de toutes les démocraties émergentes. Ma proposition de statut de « partenaire pour la démocratie » mise en œuvre par le Conseil de l'Europe permet de tisser des liens privilégiés avec des Parlements d'États non-membres des régions voisines de l'Europe et de contribuer ainsi à y renforcer la démocratie. Le Parlement marocain et le Conseil national palestinien ont été les premiers bénéficiaires de ce nouveau statut de partenaire.

Si les pays du « Printemps arabe » ont besoin de l'Europe pour consolider leurs fragiles acquis démocratiques, l'Europe a aussi besoin d'eux pour se convaincre de la justesse de son message de paix et de liberté. ♦

Denis Badré

Novembre à l'heure du jazz

« Après la mémorable première édition de « Jazz à Vian » en 2009, le moment est venu de pérenniser cet événement dans la Commune en faisant de « Jazz à Vian » le Festival de Jazz de Ville-d'Avray. »

Roger Levy

PAGE 11



L'édition 2009 du Festival « Jazz à Vian »

REPÈRES

→ **Vendredi 11 novembre**
Cérémonie officielle au monument aux morts à 11 h

→ **Fermeture de la Mairie**
Samedi 12 novembre

→ **Conseil municipal**
Mercredi 7 décembre à 20 h 30 au Château
Séance publique

→ **Conseil communautaire**
Mercredi 14 décembre à 18 h 30 à la Mairie de Boulogne-Billancourt
Séance publique

→ **La Fête de Noël**
Dimanche 18 décembre au Colombier

ZOOM SUR

Dossier Petite enfance

Ouverture de la crèche Les Cantilènes, **P. 6 et P. 7**

Votre taxe d'habitation P. 8

Concours de poésie

La 7^e édition est lancée, **P. 8**

→ Viabilité hivernale : tous concernés...

La « *viabilité hivernale* » consiste à dégager et traiter les voies enneigées ou verglacées qui rendent les déplacements dangereux pour les usagers. Afin de garantir le maintien d'une circulation satisfaisante par tous les temps, la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a mis en place un dispositif (tant en hommes qu'en matériels) pour préparer au mieux l'arrivée de ce nouvel hiver.

Il convient de rappeler que les services de GPSO se doivent d'assurer non seulement le déneigement de l'ensemble des chaussées du territoire (excepté celles prises en charge par l'État, le Conseil général des Hauts-de-Seine ou l'Office national des forêts), mais également le salage des places afin de garantir leur traversée. L'article 99-8 du règlement sanitaire départemental du 92 stipule que les propriétaires ou les locataires riverains sont tenus quant à eux de déneiger et déverglacer le trottoir devant leur lieu de résidence. En effet, les services communautaires ne peuvent agir partout en même temps.

Grand Paris Seine Ouest : adoption d'un plan optimisé de la viabilité hivernale

Afin d'optimiser les moyens humains et matériels déployés, un bilan a été effectué de l'hiver passé qui a donné lieu à un plan actualisé de la viabilité hivernale. Une matinée test de ce plan sera organisée le mercredi 9 novembre.

Un des axes majeurs a été la formalisation de circuits prioritaires afin de préserver la fonction de circulation du réseau routier durant la période hivernale. La Communauté d'agglomération est également en étroite relation avec le Conseil général du 92 pour la répartition des tâches dans

l'entretien des routes départementales lors d'épisodes neigeux intenses, afin de maintenir une continuité dans le traitement des axes prioritaires sans laquelle la desserte locale n'est pas envisageable. ❁

Le dispositif à Ville-d'Avray

À Ville-d'Avray, ce sont les Services techniques qui agissent pour le compte de GPSO, tant en astreinte hivernale que pour les opérations de salage préventif et de déneigement.

Par ailleurs, la Mairie a pris un arrêté le 18 janvier 2011 pour rappeler aux riverains leurs obligations en matière de déneigement des trottoirs.

Moyens matériels

Grand Paris Seine Ouest a souhaité renouveler et renforcer ses équipements d'intervention sur le terrain (18 saleuses quasi neuves, ainsi que 3 nouvelles lames de déneigement supplémentaires).

Les dépôts de sel ont été confortés.

▶ N° Vert 0 800 10 10 21
APPEL GRATUIT

Retenez les dates de notre Conservatoire !

« Boris Vian, vous avez dit classique ? »

Dans le cadre de soirées consacrées à la collaboration musicale entre Boris Vian et Georges Delerue, des étudiants en art lyrique (dont ceux du Conservatoire de Ville-d'Avray) interpréteront des extraits de l'opéra *Le Chevalier de neige* (texte de Boris Vian sur une musique de Georges Delerue). Ces soirées feront écho à l'exposition consacrée à Boris Vian, proposée par la Bibliothèque Nationale de France.

→ Jeudi 24 et vendredi 25 novembre à 20 h à la Galerie Fond'action Boris Vian, 6 bis, Cité Veron, 75018 Paris. Entrée libre sur réservation à contact@borisvian.org

La Leçon de musique : « Bon anniversaire, monsieur Croche ! »

En partenariat avec l'Association des Concerts de Ville-d'Avray.

Notre conférence-concert annuelle ouvrira la saison sur Claude Debussy, avec un programme consacré à son contemporain Maurice Ravel et au compositeur japonais Toru Takemitsu, qui s'est largement inspiré de leurs arts. ❁

→ Samedi 10 décembre à 20 h 30 au Colombier
Entrée libre sur réservation au 01 46 29 94 90.

« Énergies en fête »

La 3^e édition des Journées de l'Énergie de Grand Paris Seine Ouest propose :

→ Des animations ludiques pour tous : patinoire écologique, vélos à assistance électrique, Segway, pièces de théâtre, expériences scientifiques, contes pour les enfants, projections de films documentaires... Activités gratuites.

→ Un atelier découverte pour bien choisir son isolant et apprendre les avantages des matériaux naturels.

L'atelier mettra en avant des caractéristiques thermiques à prendre en compte dans le choix d'un isolant : conductivité thermique, résistance, masse volumique...

→ Un atelier bricolage

Qualité de l'air intérieur et décoration : bien choisir ses matériaux pour préserver sa santé ; un spécialiste avertira les participants sur les principaux polluants de nos intérieurs et proposera des produits sains et naturels.

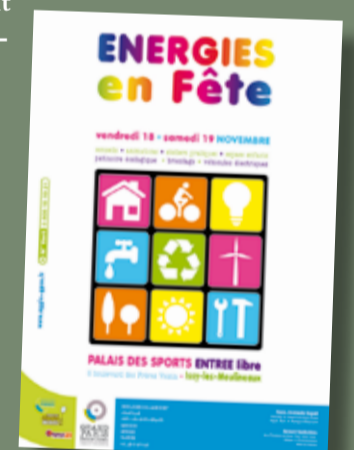
→ La thermographie aérienne

Des ordinateurs à disposition permettront à chacun de voir de manière très précise si son habitation ou son entreprise est assez isolée et chauffée sans excès.

Des conseillers énergie seront présents pour aider à bien comprendre les résultats. ❁

→ Vendredi 18 et samedi 19 novembre au Palais des Sports Robert Charpentier, à Issy-les-Moulineaux. Vendredi de 14 h à 19 h et samedi de 10 h à 18 h.

→ Tout le programme sur www.agglo-gpso.fr.



→ Collecte : textile

Ne jetez plus vos vieux vêtements !

- Rassembler les textiles propres et secs dans un sac, les chaussures dans un autre.
- Attacher les chaussures par paire pour qu'elles ne se dépareillent pas.
- Bien fermer le sac.
- Penser aux trieurs : éviter les sacs trop lourds.

À Ville-d'Avray, 4 conteneurs destinés à la collecte des textiles sont mis à disposition des habitants : 217, rue de Versailles, avenue Legeay, route de Saint-Cloud, rue de la Ronce.

Accessibles 7j/7, 24h/24, il est possible d'y déposer vos vêtements d'occasion, linge de maison, chaussures et accessoires de maroquinerie. ❁

→ Conseil municipal

Des nouvelles de Ville-d'Avray

Finances

- Décision modificative n° 1-exercice 2011

Mise en place de la taxe d'aménagement

La fiscalité de l'urbanisme a évolué récemment avec la création d'une nouvelle taxe d'aménagement (TA), outil de financement des équipements publics de la commune.

La taxe d'aménagement se substituera à la taxe locale d'équipement, à la taxe départementale pour les espaces naturels et sensibles, et à la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. La taxe d'aménagement sera appliquée aux permis de construire ou déclarations préalables de travaux déposés à partir du 1^{er} mars 2012.

- Conseil général des Hauts-de-Seine – Fond de Solidarité Logement (FSL), Volet Logement (base 2011)
- Subvention à 92 Radio, radio associative de proximité

Ressources humaines

- Création du nouveau cadre d'emploi des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
- Prime de Service et de rendement au cadre d'emploi des techniciens territoriaux
- Indemnités de fonctions des élus
- Indemnités de frais de représentation du Maire.

Culture

- Convention d'objectifs à passer avec l'association MJC – Maison Pour Tous

Affaires scolaires

- Convention avec la Commune de Saint-Cloud concernant la prise en charge des frais d'accueil périscolaire et des classes de découverte pour les enfants non francophones scolarisés en classe spécialisée (CLIN)
- Convention avec la Commune de Boulogne-Billancourt concernant la prise en charge des frais d'accueil périscolaire et des classes de découverte pour les enfants non francophones scolarisés en classe spécialisée (CLIN)

Petite enfance

- Modification du règlement intérieur des structures communales d'accueil.

Services techniques

- Convention pour le Service public de location de véhicules électriques en libre-service « Autolib' ».

Sports

- Convention d'utilisation de la piscine municipale par une classe de l'école Maurice Chevalier de Marnes-la-Coquette

Syndicats intercommunaux

- Adhésion de la Commune de Bois-d'Arcy du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF).
- Rapport d'activités 2010 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF).
- Rapport d'activités 2010 du Syndicat Intercommunal pour l'Équipement Sanitaire et Social de Sèvres, Chaville et Ville-d'Avray (SICCESS).
- Rapport d'activités 2010 du Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGSEVESC).

Communication :

- Présentation de l'étude sur l'implantation des Métiers d'Art à Ville-d'Avray

Valorisation du Centre-ville

Convention avec le CAUE 92 pour le Projet de Ville – Insertion du carrefour RD 985/RD 407 dans l'espace urbain existant/place Charles de Gaulle.

L'intégration urbaine de l'aménagement du carrefour, dans le cadre de la requalification de la RD 407 par le Conseil général, impose un travail de réflexion pour la valorisation du centre-ville en lien avec les orientations d'aménagement de la place Charles de Gaulle. Dans ce cadre, le CAUE 92, organisme de mission de service public à but non lucratif compétent pour les projets d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, fournira une proposition d'aménagement du carrefour qui vienne enrichir le projet du Conseil général, avant le lancement de l'enquête publique prévue au second semestre 2012.

Téléthon 2011

Les 2 et 3 décembre, 25 000 manifestations se dérouleront en France pour soutenir le 25^e Téléthon, et Ville-d'Avray y participera à travers des événements festifs.

Venez danser le Madison !

L'Amicale du personnel de Ville-d'Avray mène une action au profit du Téléthon le samedi 3 décembre. Venez participer au relais Madison, place de l'Église (ancien manège) pour danser de 14 h à 18 h. Parents, enfants, papys, mamies..., venez nombreux ! Vous ferez une action très généreuse. C'est en se mobilisant que la recherche peut progresser. Ensemble, agissons, ça nous concerne, ça vous concerne ! Vins chauds et jus d'orange chauds seront de la partie. La participation est d'1 € minimum, reversée au Téléthon.

L'Amicale du personnel

Tournoi de poker

Un tournoi est organisé le vendredi 2 décembre avec une participation de 5 € reversée intégralement au Téléthon. Des lots seront attribués aux gagnants ! Renseignements : Ville-d'Avray poker sur www.vdapoker.com.

→ Téléthon : www.facebook.com/Telethon92Sud / <http://coordination92s.telethon.fr>



Infos pratiques

→ Permanence logement

Contactez le service logement au 01 41 15 87 96

→ Permanence impôts

Jeudi 1^{er} décembre de 14 h à 16 h en Mairie.

→ Conciliateur de justice

Les jeudis 10 et 24 novembre en Mairie, sur rendez-vous au 01 41 15 88 35.

→ Service Triadis

Vendredi 18 novembre de 9 h à 12 h en face de la Poste. Vous pourrez y déposer vos déchets toxiques tels que seaux de peinture, vernis, acides, bases, solvants, produits phytosanitaires.

→ Ma déchetterie mobile

Le 4^e samedi du mois, de 13 h à 18 h, soit samedi 26 novembre au parking des Étangs.

Rappel : vous pouvez y déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques, les encombrants, les déchets végétaux, les gravats.

L'accès est réservé aux habitants sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

→ Déchetterie fixe

Du lundi au samedi de 9 h à 18 h 30 au rond-point des Bruyères à Meudon. Déchets ménagers acceptés : cartons, bois, ferrailles et métaux non ferreux, mobilier, literie, déchets végétaux, gravats.

→ Encombrants

Vendredi 11 novembre.

→ Conseiller Info énergie

Mercredi 7 décembre de 9 h à 12 h 30 aux Services techniques de la Mairie.

→ Rendez-vous avec les élus

Par mail : e.turac@mairie-villedavray.fr ou par tél. : 01 41 15 88 35/36.

Infos santé

PHARMACIES DE GARDE

- **Dimanche 6 novembre :** pharmacie du Coteau, 16, rue de Ville-d'Avray – Sèvres – 01 45 34 47 10.
 - **Vendredi 11 novembre :** pharmacie des Créneaux, 1059, av. R. Salengro – Chaville – 01 47 50 50 38.
 - **Dimanche 13 novembre :** pharmacie du Parc de Lesser, 46, rue de Sèvres – Ville-d'Avray – 01 47 09 53 62.
 - **Dimanche 20 novembre :** pharmacie Faouri, 143, Grande Rue – Sèvres – 01 45 34 29 70.
 - **Dimanche 27 novembre :** pharmacie Brazeau d'Alexis, 29, rue de Jouy – Chaville – 01 47 50 42 87.
 - **Dimanche 4 décembre :** pharmacie du Centre, 5, rue Pierre Midrin – Sèvres – 01 46 26 95 13.
 - **Dimanche 11 décembre :** pharmacie Sarran, 1479, av. R. Salengro – Chaville – 01 47 50 41 53.
- ou contactez le 39 15

KINÉ-RESPIRATOIRE

- **11, 12, 13 novembre :** Cabinet Jost, 31, Grande Rue – Sèvres – 01 45 34 09 56.
- **19, 20 novembre :** M^{me} Garçon, 71, Grande Rue – Sèvres – 01 46 26 07 91.
- **26, 27 novembre :** M^{mes} Ordner/Demorge, 107, Grande Rue – Sèvres – 01 45 34 48 23.
- **3, 4 décembre :** Cabinet Jost, 31, Grande Rue – Sèvres – 01 45 34 09 56.

Carnet de l'état civil

NAISSANCES

Mouhamed Messioud, né le 15 août ; **Zofia Rys**, née le 26 août ; **Stanislas Foillard**, né le 7 septembre ; **Théo Chiaradia**, né le 8 septembre ; **Alaïs Robert**, née le 12 septembre ; **Lucile Martinez**, née le 18 septembre.

DÉCÈS

Christiane Judet (97 ans), le 28 juillet ; **Pierre Delachenal** (92 ans), le 17 août ; **René Chotel** (79 ans), le 29 août ; **Françoise Bader** (49 ans), le 31 août ; **Élise Roux** (63 ans), le 17 septembre ; **Alain Champion** (62 ans), le 4 octobre.

MARIAGES

Pierre Hubert et Maureen Hennet, le 24 septembre ; **Annabelle d'Harcourt et Jérôme Vernon**, le 24 septembre ; **Arthur Vandame et Clotilde Couillaud**, le 8 octobre ; **Éric Ballu et Anne-Sarah Samuel**, le 8 octobre ; **Ale Samb et Fatou Diagne**, le 15 octobre.

VIE LOCALE

EN BREF

Shopi devient Carrefour City

Le magasin Shopi du 46-48, rue de Sèvres est passé sous l'enseigne « Carrefour City », après un réaménagement complet. Ouvert tous les jours de 7 h à 22 h et le dimanche de 9 h à 13 h.



« Tambov »

Régis Baty, historien et ex-résident à Ville-d'Avray où il exerçait comme « gendarme de la Ronce », publie une étude de 256 pages sur le thème des camps soviétiques (1942-1946). Ce 1^{er} tome aborde l'internement des prisonniers français en URSS et plus spécifiquement le camp de Tambov dans lequel le Kremlin décida de regrouper les Français, les Belges et les Luxembourgeois, en 1943. Tambov, 20 €.



Dédicace au Super U

« Petite et grande histoire des forêts de Versailles et Fausses-Reposes », édité par l'association des Amis des forêts de Versailles et Fausses-Reposes (Louis-Étienne Béchu et Pierre Desnos), organise une séance de dédicace (représentée par M. Verchtein) au Super U, samedi 19 novembre. Prix d'histoire locale 2010 par le Conseil général des Yvelines.



Les Restaurants du cœur

Ouverture du centre lundi 28 novembre au 120, rue de la Porte Jaune à Saint-Cloud. Tél. : 01 46 02 70 74. Distribution alimentaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30.

Randonnées VTT

Départ et arrivée au complexe Marcel Bec de Meudon samedi 5 et dimanche 13 novembre de 10h à 12h, pour un parcours de 20 km dans la forêt de Meudon (à partir de 8 ans). Inscription sur www.agglo-gpso.fr.

Santé

Tiffany Weiss, psychomotricienne, se déplace à domicile pour effectuer bilans et séances de psychomotricité. Coordonnées : 06 76 26 47 47 – tiffany.weiss@wanadoo.fr

Alain Champion nous a quittés

Le 10 octobre dernier, Denis Badré ouvrait la séance du Conseil municipal en évoquant la mémoire d'Alain Champion, son ancien conseiller municipal qui venait de nous quitter. « Nous nous souviendrons de la bonne humeur d'Alain, de son humour et de ses éclats de rire, mais aussi de son dévouement : que ce soit dans le cadre de la Fête des étangs, de l'Association du Logement ou du Conseil municipal, Alain n'a jamais épargné

ni son temps ni son enthousiasme... En sa mémoire et en reconnaissance de toutes ces années passées au service de notre ville, je vous demande de respecter une minute de silence. »

« Alain nous a quittés trop brutalement, il était encore parmi nous quelques jours avant son départ, toujours impliqué et proposant des travaux d'amélioration pour nos locataires malgré son immense fatigue. Nous l'écouions avec beaucoup d'attention et d'émotion.

Il va beaucoup manquer à l'ALVA et tout autant aux locataires qu'il connaissait bien. Avec ses grandes qualités humaines, il apportait à tous son écoute, sa gentillesse, sa compréhension des besoins des autres et sa grande disponibilité.

Nous avons beaucoup de peine. C'est une grande perte pour l'ALVA et Ville-d'Avray. »

Patrick Gianina, au nom de tous les bénévoles de l'ALVA.



Retrouvez tous les témoignages de G. Girardetti, J.-P. Gaudin, J.-P. Jorus, M. Josserand et bien d'autres sur www.alva-vda.fr.

L'USEP choisit Ville-d'Avray pour relancer la journée du sport scolaire

C'est par une belle journée ensoleillée que les deux écoles élémentaires de Ville-d'Avray ont pris part à la Journée nationale du sport scolaire. Organisée par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), cette journée a permis aux 170 élèves de CM2 de la Ronce et Jean Rostand de s'initier au hand flag*, de disputer d'intenses matchs de hockey et de s'affronter dans d'épiques courses de relais. Cette manifestation sportive unique dans le département, organisée à l'initiative de M. Roder, Inspecteur de l'Éducation nationale, a reçu la visite et le soutien de M. le Maire, de M. Crépin (Inspecteur d'académie adjoint) et de M^{me} Quilien (Inspectrice de l'Éducation nationale). À cette occasion, des liens prometteurs ont pu être tissés entre M. Bailleux (Directeur des Sports de Ville-d'Avray), les responsables de l'USEP et l'Éducation nationale.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

* Le hand flag est un jeu collectif de balle dérivé du handball. Il s'agit d'une version édulcorée de ce sport destinée à être pratiquée sans aucun contact ni équipement de protection particulier, les contacts étant remplacés par des foulards. Il est donc particulièrement adapté aux équipes mixtes.



Initiation au hand flag à l'école Rostand.

→ Élections de parents d'élèves

Comme tous les ans, des élections ont été organisées le vendredi 14 octobre au sein des écoles afin d'élire les représentants des associations de parents d'élèves qui siègeront aux conseils d'école. Ceux-ci se réunissent trois fois par an. Ils sont composés du directeur de l'école, du maire ou de son représentant, de l'inspecteur de circonscription, de l'un des maîtres du Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficultés, des maîtres d'écoles, ainsi que du représentant des parents d'élèves. Ces représentants sont élus en fonction du nombre de classes et selon les modalités fixées par arrêté du ministère de l'Éducation nationale.

	VOTANTS			SIÈGES POURVUS			
	Total	FCPE	PEEP	PIVA	FCPE	PEEP	PIVA
Élémentaire Ronce	256	20,32	31,47	48,21	3	4	6
Élémentaire Rostand	292	21,13	35,21	43,66	3	5	6
Maternelle Rostand	136	24,06	31,58	44,36	1	2	2
Maternelle Ronce	140	-	51,09	48,91	-	3	2
Maternelle Halphen	141	-	39,1	60,9	-	2	3



→ Le logement social, étape par étape

Comment faire une demande de logement social ?

Il faut vous procurer dans un premier temps le formulaire CERFA en mairie ou bien au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) 9, rue de Versailles, ou sur le site www.service-public.fr et www.villedavray.fr (rubrique «Services en ligne»).

Comment faire enregistrer sa demande ?

Le dossier rempli peut être déposé au CCAS. Il vous faudra joindre au dossier une pièce d'identité ou un justificatif attestant de la régularité du séjour en France.

Une fois le dossier déposé, une attestation comportant un numéro unique régional est délivrée au demandeur dans un délai maximum d'un mois. Sur cette attestation, figure également la date de dépôt de la demande justifiant ainsi de son ancienneté dans le cadre d'un recours amiable éventuel auprès de la Commission de Médiation du Département (DALO).

Attention, l'enregistrement de la demande et la délivrance d'un numéro unique régional ne valent en aucun cas attribution d'un logement.

Doit-on déposer une demande dans chaque commune souhaitée ?

Non, un seul dépôt suffit.

Par exemple, si vous souhaitez obtenir un logement

dans le département des Hauts-de-Seine et en priorité à Ville-d'Avray, déposez une demande auprès du service logement du CCAS. Dans le cadre « Commune souhaitée », indiquez Ville-d'Avray, Sèvres, Chaville. Vous n'aurez ainsi pas de démarche supplémentaire à effectuer dans ces deux dernières communes. Avec la réforme, la demande est valable dans toute la région Île-de-France.

Comment renouveler la demande ?

Valable un an, le renouvellement peut être effectué par courrier ou mail en réponse à un courrier qui vous est envoyé au préalable un mois avant.

À défaut de renouvellement, la demande est annulée, le demandeur perd alors le bénéfice de son ancienneté et tout dépôt de dossier ultérieur vaudra nouvelle demande.

Quelle est la procédure d'attribution d'un logement social ?

Lorsqu'un logement est déclaré vacant par un bailleur social, trois dossiers lui sont présentés. Ceux-ci sont sélectionnés via une commission de préattribution composée d'élus municipaux et de fonctionnaires chargés de l'instruction du dossier.

Les critères sont : taille de la famille, revenus du foyer, antériorité de la demande.

Le bailleur reste seul décisionnaire du candidat retenu. ●

Le microcrédit personnel

Le Centre Communal d'Action Sociale de Ville-d'Avray (CCAS) a mis en place depuis quelques mois le dispositif du microcrédit personnel.

Un dispositif de prêt avantageux

Les particuliers parisiens et franciliens qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique et qui souhaitent réaliser un projet peuvent bénéficier d'un prêt. Ils doivent pour cela disposer d'une capacité de remboursement.

Le projet en question peut concerner l'acquisition d'un logement, l'accès à l'éducation ou à la santé (soins dentaires) ou même à la mobilité (permis de conduire), naissance multiple, aménagement d'un véhicule, handicap. Cependant le microcrédit personnel ne remplace pas les crédits à la consommation ni les rachats de dettes.

Ses avantages renvoient à son faible taux d'intérêt (4 %), à l'absence de frais de dossiers et

de frais d'assurance ainsi qu'à une participation du CCAS via le remboursement de la moitié des intérêts à l'emprunteur une fois le prêt soldé.

Le montant maximal du prêt et la durée du crédit

Les bénéficiaires du microcrédit personnel pourront percevoir une somme de 300 à 3 000 euros. Un prêt allant jusqu'à 5 000 euros peut être envisagé dans des cas exceptionnels.

Le remboursement du prêt peut être échelonné sur une période allant de 6 à 36 mois. ●

→ Prendre contact avec le CCAS de Ville-d'Avray, 9, rue de Versailles au 01 41 15 87 96 chargé de l'instruction des dossiers.



PORTFOLIO OCTOBRE

Du 24 septembre au 1^{er} octobre :

le voyage des seniors au Pays basque.



Samedi 1^{er} octobre au Château : goûter de rentrée par l'AVF.



Samedi 8 octobre :

l'inauguration de l'Institut Médico-Éducatif « La Villa d'Avray » du 36, avenue Thierry pour personnes handicapées.

Du 7 au 16 octobre :

Au Colombier, l'Atelier théâtre de la Maison Pour Tous pour leur représentation de leur pièce de Barillet et Grédy *Le Bon Débarras*.



Du 6 au 16 octobre

Au Château, le Salon d'automne des Artistes Indépendants a présenté de nombreuses œuvres d'art au public.

La crèche Les Cantilènes a ouvert ses portes

D'où vient son nom ?

C'est l'intitulé d'un recueil de poèmes de Boris Vian qui a donné son nom à la crèche du 22, rue de Marnes.

Pas banal, une crèche où les enfants portent des noms d'oiseaux ! Plumuches, Mirlifluttés, Feuverts et Zoizeaux*, chacun correspondant à une section...

Du label éco à une alimentation bio

Son originalité réside également dans l'appartenance au label d'établissement à Haute Qualité Environnementale : les enfants y sont entourés par conséquent de matériaux spécifiquement élaborés pour respecter l'environnement. Même la toiture est bio : elle a été entièrement végétalisée. Ils sont également servis par une alimentation en partie biologique et issue de l'agriculture raisonnée (qui fait appel à des fournisseurs d'Île-de-France). Du fait maison, rien que ça ! Fruits et légumes frais et pain préparés par le chef cuisinier.

* Noms extraits du poème de Boris Vian « Si les poètes étaient moins bêtes ».

Tarification des structures d'accueil

Toute modification de revenu devra dorénavant être signalée à la Caisse d'Allocations Familiales pour que le service Petite Enfance de la Mairie puisse recalculer le nouveau tarif.

→ CAF

Agence de Suresnes
24, avenue Charles de Gaulle
Du lundi au vendredi 9h-16h.



La cour intérieure



Cendrine Barthié, la directrice de la crèche, possède une formation d'infirmière puéricultrice spécialisée dans l'enfance et l'urgence médicale. Aidée de son adjointe, Aude Le Mentec, elle accueille les enfants avec son équipe, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30. La capacité d'accueil est de 60 enfants.



La section bébés.



Le chef cuisinier.

3 questions à...



Catherine Villoutreix, adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance

VDAI : Le 3 octobre, la nouvelle crèche du 22, rue de Marnes ouvrait ses portes. Il s'agit d'un événement majeur dans le secteur de la Petite Enfance à Ville-d'Avray.

CV : Oui ! Depuis 16 ans le nombre de places de crèche proposées dans notre ville n'avait pas augmenté et la demande se faisait chaque année plus pressante. Au niveau de l'accueil en temps plein, les 60 nouvelles places de la crèche Les Cantilènes rue de Marnes viennent s'ajouter aux

90 déjà disponibles dans nos deux crèches, Pradier et Fanny. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de plusieurs années d'un travail d'équipe très efficace entre Services techniques et Pôle Petite Enfance : une crèche parfaitement adaptée aux besoins et au confort de nos tout-petits et qui répond à tous les critères d'une construction Haute Qualité Environnementale.

Le personnel de la Maison bleue, société de crèche avec laquelle nous avons signé un contrat de Délégation de Service Public, a accueilli le 3 octobre les 19 premiers enfants, l'effectif complet étant attendu avant la fin novembre.

VDAI : Les modes de garde individuelle ne se sentent-ils pas oubliés ?

CV : Bien au contraire ! Les travaux visant à adapter les locaux de l'ancienne école maternelle Chantecler à l'accueil de tout jeunes enfants permettent au secteur de la Petite Enfance de disposer d'un espace idéal pour accueillir les Relais Assistantes Maternelles et Assistantes Parentales.... Anne-Marie Roca mettra toute son expérience d'éducatrice jeunes enfants

au service des familles, parents et enfants, des assistantes maternelles et des assistantes parentales. Désormais, les modes de garde individuelle seront reconnus comme partie intégrante de l'offre globale disponible sur la ville.

VDAI : Et maintenant ?

CV : Maintenant il faut bien sûr faire vivre ces structures : veiller à garantir à tous nos enfants des conditions d'accueil aussi satisfaisantes que celles offertes jusqu'à présent par nos établissements municipaux, favoriser les synergies entre crèches publiques et crèche privée, entre crèches et gardes individuelles...

Parallèlement, nous devons nous attacher à rendre à nos 2 haltes-garderies leur rôle essentiel de garde ponctuelle à la journée ou à la demi-journée, de dépannage des familles qui rencontrent des difficultés temporaires, sans oublier l'accueil des enfants porteurs de handicap.

Ces projets ont pu se réaliser grâce à l'étroite collaboration des services de la PMI ainsi qu'au précieux soutien de la CAF /Cg.

→ RAM / RAP

Le Relais Assistantes Maternelles, Assistantes Parentales, ouvrira ses portes le 5 décembre 2011 au rez-de-chaussée de l'ancienne école Chantecler qui vient d'être entièrement réhabilitée pour recevoir dans d'excellentes conditions les jeunes enfants accompagnés de la personne à laquelle ils ont été confiés.

Anne-Marie Roca, une éducatrice de jeunes enfants diplômée d'État embauchée par la ville pour animer ces relais, travaille activement à cette rentrée.

Elle sera à la disposition de toutes les personnes concernées par la garde à domicile, qu'il s'agisse des professionnelles, des enfants ou des parents.

Elle organisera en particulier :

- des réunions d'information et de formation à l'intention des assistantes maternelles et des assistantes parentales sur des sujets liés à leurs préoccupations quotidiennes ;
- des accueils collectifs le matin animés dans un lieu fait pour les enfants, où, accompagnés de l'adulte familial qui les garde, ils trouveront la socialisation qu'ils pourraient envier aux enfants gardés en collectivité ;
- des rendez-vous proposés aux parents qui souhaitent des informations concernant la mise en place de ces modes de garde ;
- à la demande des parents, des visites de soutien aux assistantes parentales effectuées au domicile des parents.

Le RAM/RAP se déplacera le mercredi matin à la Halte garderie Jardy pour les assistantes maternelles.

Important :

Ce lieu n'est pas un mode de garde : les enfants restent sous l'entière responsabilité de l'adulte qui les accompagne.

Les accueils se font sur inscription.

Les professionnelles doivent être munies d'une autorisation parentale.

→ Si vous êtes intéressés, vous pouvez télécharger le formulaire sur le site www.villedavray.fr.

Renseignements : Service Petite Enfance au 01 41 15 87 94



Une partie de l'équipe de la section des bébés moyens.



La section des grands.



L'adaptation à la crèche.



La cour intérieure

Taxe d'habitation... explications !

→ Pas de hausse des taux...

Abattements

- Abattement obligatoire de taxe d'habitation pour chacune des deux premières personnes à charge : stable à 10 %.
- Abattement obligatoire de taxe d'habitation pour chacune des personnes à charge suivantes : 25 % depuis 2009 (vote du conseil municipal le 16 juin 2008).
- Abattement spécial handicapé : 10 % depuis 2009 (vote du conseil municipal le 16 juin 2008).

Depuis 2009, plus de 400 foyers bénéficient d'un abattement supplémentaire de 5 points pour leurs 3^e et 4^e parts, cela représente aujourd'hui en moyenne un gain de 40 € par foyer.

Part de la commune

En 2011, conformément à ses engagements, la majorité municipale a voté lors du dernier budget le maintien du taux d'imposition de la taxe d'habitation.

+ 2 % Valeur locative brute

La taxe d'habitation est calculée sur la base de la valeur locative brute de votre logement établie par les services fiscaux (dépend de la surface, du niveau de confort, du type d'habitation). Elle correspond au loyer annuel théorique que produirait le bien s'il était loué dans des conditions normales. En 2011, le Parlement a décidé d'une augmentation forfaitaire de cette valeur locative brute de 2 %.

Éléments de calcul	Commune	Part de la commune	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taux des cotisations	Montant de votre impôt
Valeur locative brute	5927		5927	5927		
Valeur locative nette	8147		8147	8147		
+ Général à base	15%		15%	1222		
+ Part personne à charge (1 ou 2)	10%		10%	1630		
+ Part personne à charge (3 ou 4)	25%		25%			
+ Spéciale handicapé	10%		10%			
Base nette d'imposition	3075	6,65%	3075	3075	0,355%	490
Taux d'imposition 2011	275	8,93%	275	204	0,117%	4
Cotisations 2011						
Taux d'imposition 2010						
Repart cotisations 2010						
Variation en valeur						+ 7
Variation en pourcentage						+175%
Montant de la taxe d'habitation 2011						494
Montant de la taxe d'habitation 2010						487
Évolution des impositions entre 2010 et 2011						+ 7
Evolution en valeur						
Evolution en pourcentage						+1,4%
Evolution en valeur (hors abattement à payer)						
Evolution en pourcentage						+10,49%
LOCALS TAXES - NOMBRE 02						
Taxe globale 2009 corrigée						14,95%
Cotisation déduite 2009						312
Montant de votre impôt						490

Feuille d'imposition d'une famille avec deux enfants.

Pourquoi une ligne « Intercommunalité » ?

Dans le cadre de la suppression de la taxe professionnelle (qui représentait la quasi-totalité des ressources fiscales de GPSO), de nouveaux impôts créés et payés par les entreprises ont vu le jour (Cotisation Foncière des Entreprises, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux), tandis que la réforme de la fiscalité locale transfère aux intercommunalités la taxe d'habitation prélevée jusqu'en 2010 par les départements.

→ Taxe foncière

Les taxes foncières sur le bâti et le non-bâti sont dues par le propriétaire d'un bien au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

1° La part de la commune est maintenue à 14,28 %.

2° La TEOM passe de 4,16 % à 4,22 %

3° La taxe spéciale d'équipement passe de 0,107 % à 0,362 %

À compter de 2011, sur votre avis d'imposition de taxe foncière :

- Pour les propriétés bâties, suppression de la colonne « Région », la région ne percevra plus la taxe foncière qui est transférée au département.
- Pour les propriétés non bâties, suppression des colonnes « Département » et « Région », remplacées par la colonne taxe additionnelle perçue par la Communauté d'agglomération.

Ces aménagements n'auront aucune incidence sur les cotisations, puisque aucune augmentation des taux n'a été votée par la Communauté d'agglomération en 2011. En 2011, le produit de la réduction des frais de gestion (3 % en 2011 contre 8 % en 2010) est transféré aux collectivités locales.

VIE CULTURELLE

7^{ème} Concours de poésie
Enfances
 21 octobre 2011 - 5 mars 2012
 Ouverts à tous, petits et grands

Poètes, à vos papiers
 Faites parvenir votre texte jusqu'au 5 mars 2011 à la mairie de Ville-d'Avray :
 • par courrier (Cimetière de la paroisse, 15 rue de Saint-Clément, 92110 Ville-d'Avray)
 • par e-mail (jean-pierre.siméon@ville-d'avray.fr / jean-pierre.siméon@ville-d'avray.fr)
 Renseignements au 01 41 15 88 64/26
 Remise des prix mardi 13 mars 2012 à 20h30 au Colombier (place Charles de Gaulle)
 Règlement disponible en mairie ou sur Internet www.villedavray.fr

→ 7^e Concours de poésie

Poètes, à vos papiers !

La nouvelle édition 2011-2012 du Concours de poésie s'inscrit comme l'an passé dans le cadre national du Printemps des poètes avec pour thème « Enfances ».

Dès maintenant et jusqu'au 5 mars 2012, petits et grands sont invités à composer sur le thème « Enfances » en utilisant la forme d'expression poétique de votre choix (classique, sonnet, poésie libre, prose poétique...).

- 5 catégories au choix : jeunes, ados, adultes, écoles et étrangers francophones.

• **Un poème, une page !** Chaque participant se limitera à l'envoi d'un seul poème, si possible dactylographié et écrit en noir. Les textes envoyés seront soumis à un jury qui se rassemblera courant mars et remettra les prix aux lauréats lors d'une cérémonie le mardi 13 mars 2012 au Colombier. 🌸

→ Le règlement du Concours est téléchargeable sur le site Internet de la Ville : www.villedavray.fr et disponible en Mairie.

Le Printemps des poètes se déroulera du 5 au 18 mars 2012.

« L'intitulé du 14^e Printemps des poètes voudrait inviter à considérer quelle parole les poètes tiennent sur les commencements, apprentissage du monde entre blessures et émerveillements, appétit de vivre et affrontement à la "réalité rugueuse", comment leur écriture aussi garde mémoire du rapport premier, libre et créatif, à la langue. » (Jean-Pierre Siméon, directeur artistique). Consultez l'ensemble des manifestations littéraires proposées dans toute la France et visibles sur le site : www.printempsdespoetes.com.

Fête de Noël de Ville-d'Avray

Pour la 3^e année consécutive, la municipalité organise la Fête de Noël le premier dimanche des vacances, dimanche 18 décembre. Les animations seront proposées par les associations de la Ville pour un moment de partage entre petits et grands. Des ateliers, des projections, une chorale, des boissons et des friandises seront de la fête. •

→ Renseignements :
01 41 15 88 64/28.



Fête de Noël 2010

→ À la découverte des arbres remarquables : L'arbre aux quarante écus de la résidence de Clinchamps à Ville-d'Avray

Espèce atypique, l'arbre aux quarante écus de la résidence de Clinchamps à Ville-d'Avray est un arbre privé mais qui, pour ses dimensions, a été reconnu comme remarquable au sein du département. Le *Ginkgo biloba* est un arbre qui n'est pas tout à fait comme les autres.

Si il est un nom scientifique d'arbre connu du grand public, c'est bien celui du *Ginkgo biloba* et notamment en raison de la forme bilobée facilement reconnaissable de sa feuille (en forme d'éventail) ou encore de ses vertus en cosmétique et en médecine. Son nom commun est « *arbre aux quarante écus* ». L'origine de ce nom est la somme payée à Londres en 1780 par un amateur français, M. de Pétigny, pour 5 plants de *Ginkgo* à un horticulteur pour environ 120 francs chacun, soit 40 écus. La magnifique coloration automnale de ses feuilles lui vaut aussi le nom d'arbre aux mille écus.

C'est un arbre hors du commun à plusieurs titres. Tout d'abord, il est considéré comme « préhistorique » (des feuilles fossilisées ont en effet été retrouvées) et est souvent classé parmi les cinq espèces caducs. La texture épaisse de sa feuille est aussi assez caractéristique. Ensuite, il est dioïque, c'est-à-dire que les deux sexes ne coexistent pas sur le même arbre. Il y a donc

des *Ginkgo* mâles et d'autres femelles. Les sujets femelles au bout de quelques années portent de jolis fruits de couleur dorée (comme des grosses mirabelles) qui présentent l'inconvénient lorsqu'ils tombent à terre de pourrir en dégageant une odeur nauséabonde. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, les sujets vendus en pépinières sont en principe des mâles afin d'éviter les désagréments.

Le *Ginkgo* est très résistant aux conditions urbaines. Il est même dit qu'il a survécu à Hiroshima. Plus exactement, le printemps suivant après l'explosion de la bombe atomique, une repousse a jailli d'un pied complètement calciné.

Situé dans une propriété privée, l'arbre aux quarante écus de Ville-d'Avray prend toute son ampleur devant l'immeuble du 17, chemin Desvallières. Il faut reconnaître qu'il est visible depuis la rue et qu'à ce titre, il est bien remarquable dans le paysage. Il a une envergure de 19 mètres et une hauteur de 24 mètres qui lui ont valu d'être inventorié car il est le plus vieux et le



L'arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*) de la résidence de Clinchamps.

plus gros du département. Ce classement relève d'une initiative du Conseil général des Hauts-de-Seine incitant les différentes villes à protéger ces arbres dans le cadre des règlements de leurs PLU (plan local d'urbanisme). Les arbres ainsi signalés font donc l'objet d'une attention particulière. Si l'arbre aux quarante écus est exceptionnel en situation isolée, il est assez couramment utilisé en alignement, à l'instar de ceux de la rue Le Corbusier à Boulogne-Billancourt ou de la rue de l'Égalité à Issy-les-Moulineaux. •

TRIBUNE VILLE-D'AVRAY ALTERNATIVE

→ Automne : le temps des vendanges électorales

Le Changement passe par le Sénat !

Le 25 septembre dernier, les grands électeurs étaient appelés à voter pour renouveler le Sénat de moitié. Formidable révolution : cette Assemblée acquise depuis le début de la V^e République à la Droite vient de basculer à Gauche. Dans les Hauts-de-Seine, outre la défaite de notre maire au profit de M. Marseille, maire de Meudon et candidat Nouveau Centre (ce faux nez de l'UMP), il est à noter que la liste d'union de la Gauche (PS-PCF-EELV) remporte un troisième siège contribuant ainsi à ce mouvement vers le Changement. Nul doute que cette élection envoie déjà un premier signal avant 2012 : oui, il est temps de mener une politique qui rassemble et écoute les territoires et donc les Français

dans toute leur diversité.

Le second signal que ce résultat envoie est très prometteur. Si les Français accordent leur confiance à la Gauche lors des prochaines législatives, il sera enfin possible de mener des réformes constitutionnelles majeures dans le sens d'un rééquilibrage de nos institutions.

→ Alexis Girszonas
alexis.girszonas@gmail.com

Les primaires citoyennes à Ville-d'Avray : le succès d'une première démocratique.

Alexis et moi-même sommes fiers (*) d'avoir été au cœur du dispositif des Primaires citoyennes, une première pour notre Parti, pour la Gauche

française et pour la démocratie de notre pays.

Et heureux que les électeurs de Ville-d'Avray aient contribué à son succès. Le taux de participation n'a pas démerité du taux national : 8,9 % soit 716 votants au 1^{er} tour et 8,44 % soit 678 votants au second.

Nos 2 bureaux de vote Primaires rassemblaient 9 bureaux républicains, les 8 de Ville-d'Avray et celui de Marnes-la-Coquette: soit un total de 8 031 inscrits. Avec 3 bulletins nuls seulement sur les 2 tours, on mesure la détermination des électeurs qui se sont déplacés pour voter.

La contribution financière moyenne a été de 2 € par votant au 1^{er} tour.

Nous tenons à remercier les services communaux pour l'accueil qu'ils ont réservé à nos demandes d'aide

logistique et la confiance qu'ils ont faite aux élus que nous sommes.

Nous remercions aussi tous les assesseurs et scrutateurs volontaires qui ont donné de leur temps pour que les 2 bureaux fonctionnent avec efficacité et convivialité.

Ce nouvel exercice de démocratie, qui semblerait pouvoir faire école, a été partagé par beaucoup sur notre commune.

→ Caroline Gauvain
caroline.gauvain@neuf.fr

(*) Clin d'œil à la campagne de communication des Primaires citoyennes dont un des slogans était : « Fier de voter aux primaires. » •

→ Des ciné-conférences à la bibliothèque

Les documentaristes français : l'engagement, l'intime et la fiction.

Après avoir vu que la quête du « réel » est au cœur de l'œuvre de cette nouvelle génération de cinéastes, en novembre, nous verrons que leurs « frères » documentaristes se détournent souvent d'une quête objective ou engagée, pour tisser des liens avec l'intime, l'autobiographie, et finalement la fiction.

Doit-on et peut-on filmer le réel pour montrer la réalité ? Est-il possible de faire voir le vrai en portant un regard subjectif ?

→ Jeudi 17 novembre à 20 h 30, entrée libre.



→ Exposition Maison Pour Tous

MAISON
POUR TOUS
de Ville-d'Avray

Artisanat d'art de cour traditionnel du Bénin : Appliqués sur tissus, bronzes.



Avec les « Appliqués sur tissus d'Abomey » de Julien Yémadjé et la collection particulière de bronzes béninois de Guy Hugues, est présenté, dans cette exposition,

l'artisanat d'art béninois dont le savoir-faire, encouragé par des familles princières, remonte au début du XVII^e siècle.

Depuis le roi Glélé, roi d'Abomey l'ancienne capitale du Bénin, au XIX^e, les « appliqués », dont le rôle était de consigner les hauts faits des familles royales sous la forme de tentures et de parasols dédiés aux cérémonies, sont l'œuvre de la famille Yémadjé.

Julien Yémadjé est le descendant de cette famille et il perpétue maintenant la tradition familiale. La collection privée de bronzes béninois de Guy

Hugues, collectionneur averti et passionné engagé dans l'aide humanitaire en Afrique, illustre, pour sa part, le savoir-faire de la famille Houtondji, artisans fondeurs, également attachée à la cour des rois d'Abomey. Spécifiques de la région des Fon, ils étaient destinés aux autels funéraires de la famille et ils racontent l'histoire du défunt en présentant des scènes de la vie quotidienne. ●

→ Du 4 au 25 novembre. Entrée libre du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, samedi de 9 h à 17 h. Vernissage jeudi 17 novembre.

Durant le temps de l'exposition, l'artiste animera des stages « Appliqués sur tissus d'Abomey ». Tous publics



Nous avons lu... Nous avons aimé...



Chaque mois la bibliothèque vous propose de découvrir un de ses coups de cœur. Ce mois-ci, il s'agit de *Brooklyn* de Colm Tóibín, publié chez Robert Laffont en 2011.

Dans les années 1950, à Enniscorthy en Irlande, Eilis vit avec sa mère veuve et sa sœur aînée. Malgré son diplôme de comptable, elle a dû accepter un travail

dans une épicerie. Poussée par son entourage, elle se décide à émigrer aux États-Unis. Le voyage et l'arrivée à Brooklyn sont très difficiles mais elle réussira à s'intégrer. Un drame la fera revenir dans son pays natal où elle se trouvera confrontée à de durs choix...

À partir de l'histoire de la raisonnable Eilis, l'auteur brosse magnifiquement le fin portait d'une jeune fille qui, déracinée, révélera une force et une maturité éblouissante. Un profond et vrai roman d'apprentissage avec en toile de fond la vie conformiste d'un village irlandais et la découverte étonnante d'un autre monde.

Colm Tóibín est né en 1955 en Irlande.

Ourra à Ville-d'Avray



Le chemin des premiers apôtres

Ourra est un spectacle musical créé d'après le récit biblique des Actes des Apôtres. Il retrace la création de la première communauté chrétienne à travers une histoire riche en émotions et en rebondissements. Après 16 représentations jouées à guichet fermé cette année, vous pourrez le découvrir au Colombier à Ville-d'Avray, le vendredi 16 décembre à 20 h 30.

→ Attention ! Réservez vos places ! Vente de billets effectuée pour les Dagovéranais le samedi 19 novembre au Colombier de 10 h à 13 h.

Le spectacle se produira pour la deuxième saison dans de grandes salles de la région parisienne à partir de janvier 2012.

→ Comité des Spectacles

Hors piste

Précédé d'un pot d'accueil des AVF (Accueil des villes de France) à 20 h.

→ Samedi 5 novembre à 20 h 45, au Colombier, Plein tarif : 30 € ; tarif réduit : 25 €.

« Padam, padam »



Hommage à Norbert Glanzberg, célèbre compositeur de musique, des milliers de chansons et de succès que tout le monde

fredonne : *Mon manège à moi, Grands Boulevards*, etc.

Isabelle Georges, Frédéric Steinbrink (pianiste), Jérôme Sarfati (contrebasse), Édouard Penne (guitare manouche), vous feront « swinguer » et rêver.

Extrait des critiques :

« *Le public en redemande* », *Le Nouvel Observateur*.

« *Les plus grandes mélodies de la chanson française* », *Télérama*.

« *Une soirée exquise pour découvrir la vie fabuleuse de Norbert Glanzberg* », *Le Monde*.

→ Samedi 19 novembre à 20 h 45 au Colombier.

Plein tarif : 30 € ; tarif réduit : 25 €.

« Connaissance du monde »

Hervé Haon, qui nous avait parlé du Chili il y a quelques années, présentera « *Patagonie, cap Horn, Géorgie du Sud* », avec les

cap-horniers, les baleiniers, les derniers gauchos de la Terre de Feu.

→ Dimanche 20 novembre à 17 h au Colombier

Plein tarif : 8 € ; tarif réduit : 7 € (gratuit pour les - de 12 ans)

« Cendrillon »

Si tous connaissent l'histoire de Cendrillon, ils verront la concrétisation de leurs rêves à travers cette superbe réalisation proposée par Éclat Théâtre.

→ Mercredi 30 novembre à 15 h au Colombier. Jeune public à partir de 5 ans (durée 1 h).

Plein tarif : 8 € ; tarif réduit : 6 € (sur justificatif carte famille nombreuse).

« Folklore russe »

Bonne nouvelle : cette année encore le « *Folklore russe* » nous fait l'amitié de revenir avec un nouveau spectacle aussi

éblouissant que les précédents et qui a enchanté par son talent, ses somptueux costumes, sa musique enjouée. Vous êtes assurés d'une merveilleuse soirée !



→ Samedi 3 décembre à 20 h 45 au Colombier Plein tarif : 15 € ; tarif réduit : 12 €

Notez déjà le 11 décembre : Connaissance du Monde, La route du thé.



VIE CULTURELLE

Festival de jazz « Jazz à Vian »

→ Soirée « Brazil »

Vendredi 25 novembre

Vaina Latin Project (20 h)

Le trio du pianiste **Serge Forté** nous entraîne dans l'univers endiablé de son premier disque *Vaina* paru en 1990, la musique latine vue par le jazz. Des couleurs, du rythme, de la joie, de l'émotion, sont au programme... Avec **Marc-Michel Le Bevillon** (basse) et **Mathieu Gramoli** (batterie).

Orquestra do Fubá (21 h 30)

Créé en 2002 par de brillants jeunes musiciens brésiliens de São Paulo et de Rio de Janeiro, auxquels se sont joints deux instrumentistes français, l'**Orquestra do Fubá** s'inscrit dans la riche tradition musicale des fêtes populaires du Nordeste brésilien, tout en se nourrissant d'influences aussi diverses que la samba, la bossa-nova, le funk, le ska ou encore le jazz. Leur répertoire varié, rassemblant compositions originales et reprises, nous entraîne dans une irrésistible invitation à la danse dans l'esprit originel des bals forró.

→ « Le Jazz de Vian »

Samedi 26 novembre

Cette soirée va nous faire revivre tous les styles de jazz que Boris Vian a connus et aimés...

Philippe Baudoin 6tet (20 h)

Une évocation du style **Dixieland** avec un sextet d'exception composé de :

Philippe Baudoin : piano**Marc-Michel Le Bevillon** : basse**Benny Vasseur** : trombone**André Villegier** : saxophone**Thibault Renard** : trompette**Pierre-Alain Tocancier** : batterie**Cotton Club (20 h 45)**

La grande chanteuse et danseuse américaine **Jennifer Jade** chantera tous les grands tubes de l'âge d'or du jazz immortalisés par **Ella Fitzgerald**.

**Miles 4ever (21 h 30)**

On se souvient que c'est **Boris Vian** qui le premier a invité **Miles Davis** en France.

Hommage donc à la musique de *Kind of Blue* avec le **Serge Forté 4tet** qui accompagne **Thibault Renard**, jeune et talentueux trompettiste dagovérienien...

→ **Tarifs : 15 € par soir et 10 € pour les moins de 16 ans : 25 € pass deux jours**
Réservation au 06 24 23 86 00.

VIE ASSOCIATIVE

Petit déjeuner d'accueil des nouveaux Dagovériens



Vous vous êtes récemment installés à Ville-d'Avray et souhaitez plus d'informations sur votre ville et ses environs ?

L'AVF de Ville-d'Avray vous invite à un petit déjeuner le samedi 19 novembre de 10 h à 12 h au Colombier pour partager ensemble un bon moment autour d'un café et de croissants chauds... et parler de vous ! Notre équipe sera là pour répondre à toutes vos questions, vous aiguiller dans la ville et ses nombreuses possibilités, vous aider à tisser de nouveaux liens. Nous serons heureux de vous rencontrer à cette occasion, et ravis de vous donner un coup de pouce ! Alors n'hésitez pas, poussez la porte ! Ouvert à tous – gratuit – au Colombier, place Charles de Gaulle.

→ Renseignements au 06 32 55 62 09.

Voir les animations proposées dans le Focus p. 12.

→ Collecte nationale de la Banque alimentaire

Le Relais sévrien, épicerie de solidarité (cogérée par la Croix-Rouge, l'Entraide protestante, l'Entraide sévrienne, le Secours catholique), reçoit chaque semaine plus de cinquante familles de Sèvres et Ville-d'Avray (soit environ 180 personnes) qui trouvent denrées et produits d'hygiène mais aussi un moment de dialogue autour d'une tasse de thé ou de café. Le Relais assure aussi une distribution gratuite de denrées à une vingtaine de personnes.

C'est la collecte nationale de la Banque alimentaire qui alimente pour 8 des 25 tonnes de denrées distribuées.

C'est pour la collecte nationale de la Banque alimentaire, **vendredi 25 et samedi 26 novembre**, que le Relais sévrien et des membres du Rotary club solliciteront vos dons dans des magasins de Sèvres et Ville-d'Avray : le Relais sévrien compte sur vous pour remplir ses caddies.

Vous pouvez aussi vous joindre à la centaine de bénévoles qui recueilleront les dons (120 plages de 2 h à assurer) : se signaler par courrier ou téléphone au Relais sévrien, 2, rue Pierre Midrin à Sèvres au 01 46 23 00 53 ou par mail à bertran.suzanne@neuf.fr.

Tout au long de l'année, le Relais sévrien accepte des aides financières (reçu fiscal)...

EN BREF

**Loto**

L'AJAVA organise le samedi 19 novembre à l'école de la Ronce (15 rue de la Ronce) à partir de 16h (début 16h30) un grand Loto pour financer une partie du séjour au ski de nos jeunes adhérents. Venez nombreux, en famille ou entre amis, tout le monde repartira avec au moins un lot, voire un gros lot pour certains.

Les inscriptions pour le séjour de ski à Spinga du 18 au 26 février 2012 sont ouvertes, il reste encore des places, alors n'hésitez pas. Renseignement au 01.47.09.65.09.

Vente annuelle de la Croix-Rouge française

La délégation de Sèvres et Ville-d'Avray organise sa vente annuelle au 47, Grande Rue à Sèvres, les **26 et 27 novembre de 10 h à 18 h**. De nombreux stands proposeront des produits alimentaires et des cadeaux (porcelaine, bijoux...) pour les fêtes de fin d'année. Les fonds récoltés viendront financer les actions locales de solidarité, d'urgence et de secourisme.

Vente de Noël

L'association Point Carré Handicap organise une vente de Noël (livres, linge de maison, bijoux, jouets, vêtements pour enfants, décoration) au profit des personnes handicapées **du 18 au 21 novembre** de 11 h à 18 h au gymnase de l'hôpital de Garches (104, bd Raymond Poincaré). Restauration non-stop et parking assuré le week-end dans l'hôpital.

La section Silat de l'USVA

Le **Silat** enseigné à l'école de la Grue Blanche (PGB Bangau Putih Silat) puise ses racines dans les arts martiaux chinois et indonésiens. C'est un style très complet qui regroupe une grande variété de mouvements et d'enchaînements. Ceux-ci développent chez le pratiquant une meilleure connaissance de son corps, renforcent le fonctionnement des organes, tonifient muscles et os, améliorent la posture et préparent au combat. Le Silat inclut des techniques d'attaque/défense et des exercices respiratoires et de méditation. On y enseigne une forme de combat souple en « *mains collantes* » appelée Tui Chu.

Tao Kung – Exercices énergétiques

L'école propose également des exercices énergétiques sous une forme appelée Tao Kung. Les mouvements issus du Silat sont pratiqués sans une intention martiale avec un rythme lent et une respiration libre, en tenant compte des capacités de chacun. Ils agissent sur les activités vitales (digestion, respiration, circulation, élimination, détente) et améliorent la concentration, la vigilance, la mémoire et le sommeil. Le cours comprend aussi une série d'étirements permettant de développer la flexibilité corporelle en dénouant les tensions musculaires.

<http://usva.asso.chez-alice.fr/accueil> et <http://silatdelagrueblanche.free.fr>

Live & Play ①

Sly Johnson en concert.

Ex-membre du Saïan Supa Crew, Sly Johnson revient aujourd'hui plus *soulful*, plus *groove*. Un style qu'il construit au fur et à mesure de ses rencontres musicales (Camille, Rokia Traoré, Erik Truffaz). De la chanson au beat-box, des craquements du vinyle au velours de la soul, il compose son répertoire à partir de sa voix, sublimée par le producteur Jay Newland (Norah Jones, Ayo) et Larry Gold, le mythique arrangeur de Philadelphie (Erykah Badu, The Roots, Justin Timberlake, Gerald Levert, Common). Accompagné par Edouard Ardan (guitare) et Manu Dyens (batterie), Sly Johnson inaugurera les soirées Live & Play à la Maison Pour Tous de Ville-d'Avray.

→ Le vendredi 4 novembre à 20 h 30, 3 €.

Ciné Junior + Goûter ②

« Le Petit Dinosaur et la vallée des merveilles »,

film d'animation de Don Bluth (France, 1999) 68 minutes. À partir de 3 ans Découvrez les merveilleuses aventures de « Petit-Pied », un gentil dinosaure appartenant à la famille des « *longs cous* », dinosaures végétariens et pacifiques, qui doit rejoindre la vallée des merveilles.

→ Le mercredi 9 novembre à 14 h 30. Tarif : 3/5 €

La rentrée littéraire 2011 ③

Les bibliothécaires, la librairie L'Écriture de Vaucresson et les Amis de la bibliothèque vous invitent à une présentation de la rentrée littéraire. Dans une ambiance conviviale, nous évoquerons ainsi les livres incontournables mais aussi des auteurs moins connus et tout aussi envoûtants. Venez découvrir et partager les belles trouvailles de cette rentrée à la Bibliothèque !

→ Jeudi 24 novembre à 18 h 30. Entrée libre
Renseignements au 01 47 50 35 41**Bourse aux vêtements et matériel de puériculture ④**

Jeunes parents, grands-parents, l'AVF de Ville-d'Avray et l'association de Familles de Ville-d'Avray vous invitent à la première bourse aux vêtements et matériel de puériculture. De 10 h à 18 h à l'ancienne école Chantecler. L'occasion de faire quelques bonnes affaires avant Noël ! Pour plus de renseignements ou pour réserver un stand, contactez-nous au 06 32 55 62 09.

→ Samedi 26 novembre.

Plein jeu

Dix musiciens interpréteront Bach, la *Cantate BWV 234 en la majeur*, et Haydn, *Les 7 Paroles du Christ en Croix* et *Messe de saint Nicolas*. Concert labellisé par la Ville de Meudon. Tarif : 20 €.

→ Dimanche 27 novembre à 20 h 45 au temple de Meudon, 14, rue du Bassin

MUSIQUE EXPOSITION CINÉMA SPORT THÉÂTRE CONFÉRENCE

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Ve. 4 novembre ①	MUSIQUE NEW : SOIRÉE : « LIVE & PLAY » Un concert en première partie de soirée suivi d'une scène ouverte aux musiciens. 3 € (conso offerte).	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
Sa. 5 novembre	THÉÂTRE HORS PISTE A 20 h 45 au Colombier. Plein tarif : 30 € ; Tarif réduit : 25 €	Colombier	
Sa. 5 novembre	THÉÂTRO'BULLES (AVEC HORS PISTE) Verre de l'amitié à 20 h au Colombier	Colombier	AVF de Ville-d'Avray
Me. 9 novembre ②	CINÉ JUNIOR + GOÛTER « Le Petit Dinosaur et la vallée des merveilles », film d'animation À partir de 3 ans À 14 h 30. Tarif : 3/5 €	Colombier	MAISON POUR TOUS de Ville-d'Avray
Je. 17 novembre	CINÉ-CONFÉRENCE Les documentaristes français : l'engagement, l'intime et la fiction. À 20 h 30. Gratuit.	Bibliothèque	Bibliothèque municipale Boris Vian
Sa. 19 novembre	PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL DES NOUVEAUX DAGOVERANIENS De 10 h à 12 h, gratuit. Renseignements au 06 32 55 62 09.	Colombier	AVF de Ville-d'Avray
Sa. 19 novembre	MUSIQUE « PADAM, PADAM » Hommage à Norbert Glanzberg, célèbre compositeur de musique. À 20 h 45. Plein tarif : 30 € ; tarif réduit : 25 €.	Colombier	
Di. 20 novembre	« CONNAISSANCE DU MONDE » « Patagonie, cap Horn, Géorgie du Sud » à 17 h Plein tarif : 8 € ; tarif réduit : 7 € (gratuit pour les - de 12 ans)	Colombier	
Lu. 21 novembre	EXPOSITION ALEXANDRE LE GRAND AU LOUVRE Visite de l'exposition événement avec une conférencière. Tarif : 18 € (adhérents AVF) et 25 € pour les non-adhérents. RDV à l'accueil groupes à 13 h 15.	Louvre	AVF de Ville-d'Avray
Je. 24 novembre ③	RENTÉE LITTÉRAIRE À 18 h 30. Entrée libre Renseignements au 01 47 50 35 41	Bibliothèque	Bibliothèque municipale Boris Vian
Ve. 25 et sa. 26 novembre	MUSIQUE FESTIVAL DE JAZZ « JAZZ À VIAN » Deux concerts jazz par soir. Tarifs : 15 € par soir et 10 € pour les moins de 16 ans : 25 € pass deux jours Réservation au 06 24 23 86 00.	Colombier	Bibliothèque municipale Boris Vian
Sa. 26 novembre ④	BOURSE AUX VÊTEMENTS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE De 10 h à 18 h. Contact : 06 32 55 62 09.	Ancienne école Chantecler	AVF de Ville-d'Avray
Me. 30 novembre	« CENDRILLON » À 15 h. Jeune public à partir de 5 ans (durée 1 h). Plein tarif : 8 € ; tarif réduit : 6 € (sur justificatif carte famille nombreuse).	Colombier	

→ Le parking La Fontaine du Roy restera ouvert les soirs de spectacles jusqu'à minuit.

→ Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site de la ville : www.villedavray.fr.**À VENIR****Décembre**→ Jeudi 1^{er} décembre : balade dans Paris à la découverte des missions étrangères. AVF.

→ Samedi 3 décembre : « Folklore russe » à 20 h 45 au Colombier par le Comité des spectacles.

→ Dimanche 11 décembre : Connaissance du Monde, « La route du thé », à 17 h au Colombier par le Comité des spectacles.

→ Vendredi 16 décembre : spectacle musical « Ourra, le chemin des premiers apôtres ». À 20 h 30 par l'association Jubiléo.

→ Dimanche 18 décembre : Fête de Noël de Ville-d'Avray au Colombier.

Pensez à réserver dès à présent vos places de spectacle.

